



KINNEAR'S MILLS

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES APPALACHES
MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS**

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Kinnear's Mills, tenue le 5 février 2024, à 19 h 30, au lieu habituel des sessions dudit, sis au 120, rue des Églises, à Kinnear's Mills, Qc, G0N 1K0;

Sont présents, les conseillers:

Siège no 1, M. Robert Sanfaçon
Siège no 2, M. Roger Gosselin
Siège no 3, Mme Joanne LaBranche
Siège no 4, Mme Marisol Brochu
Siège no 5, M. James Allan
Siège no 6, Mme Michelle Blais

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, monsieur Marquis Bédard.

Alexandra Gosselin, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2024-02-021 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

4. Adoption de procès-verbaux

5. Administration générale et trésorerie

5.1 Adoption des comptes du mois

5.2 Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

5.3 Soumission - Composteurs domestiques

5.4 Inscription de la directrice générale au congrès annuel de l'ADMQ

5.5 Inscription au congrès de la FQM - 26 au 28 septembre 2024

5.6 Proposition SOGETEL - WI/FI

5.7 Lettrage bureau municipal

5.8 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées

8. Travaux publics

8.1 Demande d'aide financière - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité

9. Loisirs et tourisme

9.1 Appui à Héritage Kinnear's Mills - Demande d'aide financière pour l'achat d'un système de son et accessoires

9.2 Fête de la pêche 2024 - Demande du regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches

9.3 Modification au contrat de M. Yan Dion

11. Urbanisme et développement du territoire

11.1 Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement

12. Législation

12.1 Adoption du projet de règlement numéro 528 modifiant le règlement numéro 268 concernant le plan d'urbanisme

14. Varia

14.1 Proclamation de la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

15. Période de questions

16. Clôture et levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

2024-02-022 Séance ordinaire du 15 janvier 2024

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2024 soit adopté.

ADOPTÉE

2024-02-023 Adoption des comptes du mois

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve la liste des comptes du mois et que la directrice générale soit autorisée à faire le paiement des comptes:

Chèques : 1 343.29 \$

Autres paiements effectués par la directrice générale : 80 540.80 \$

Grand total des paiements: 81 884.09 \$

ADOPTÉE

2024-02-024 Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills est un territoire de chasse et de pêche;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills adhère à la Fédération des chasseurs et pêcheurs et qu'elle paie la cotisation pour l'année 2024 au montant de 150.00 \$.

ADOPTÉE

2024-02-025 Soumission - Composteurs domestiques

ATTENDU la confirmation de l'octroi de l'aide financière du Programme d'aide au compostage domestique et communautaire, le 21 novembre 2023;

ATTENDU l'objectif de la municipalité d'offrir des composteurs domestiques gratuitement à ces citoyens;

ATTENDU la soumission reçue le 9 janvier 2024;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la soumission de USD Global inc. soit acceptée au montant de 14 335.77 \$ taxes incluses pour l'achat d'un maximum de 168 composteurs domestiques et d'un maximum de 168 bacs de cuisine.

QUE les commandes des composteurs et bacs de cuisine soient réalisées en fonction des demandes, selon les échéanciers.

ADOPTÉE

2024-02-026 Inscription de la directrice générale au congrès annuel de l'ADMQ

ATTENDU QUE le congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec aura lieu à Québec, du 12 au 14 juin 2024;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE madame Alexandra Gosselin participe au congrès annuel de l'association des directeurs généraux du Québec. Les frais d'inscription de 577.00 \$ plus taxes ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

2024-02-027 Inscription au congrès de la FQM - 26 au 28 septembre 2024

ATTENDU QUE le congrès annuel de la fédération québécoise des municipalités aura lieu à Québec, du 26 au 28 septembre 2024;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le maire ainsi qu'un conseiller soient autorisés à participer au congrès annuel de la fédération québécoise des municipalités. Les frais d'inscription ainsi que les frais de déplacement et d'hébergement seront payés par la municipalité.

ADOPTÉE

2024-02-028 Proposition SOGETEL - Wi/Fi

ATTENDU QUE le conseil municipal a accepté l'offre de service de la compagnie SOGETEL, le 6 novembre 2023;

ATTENDU QUE ladite offre de service acceptée ne comprenait pas les liens internet Wi/Fi;

ATTENDU QUE la municipalité offre un service de Wi/Fi gratuit au bureau municipal;

ATTENDU les besoins de réseau Wi/Fi pour le conseil municipal;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal accepte l'offre de service de la compagnie SOGETEL du 25 janvier 2024, au montant de 38.29\$ mensuellement, pour le réseau Wi/Fi.

ADOPTÉE

2024-02-029 Lettrage bureau municipal

ATTENDU les travaux réalisés de la façade du bureau municipal;

ATTENDU l'importance d'afficher le nom de la municipalité sur le bâtiment;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Joanne LaBranche

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil municipal mandate la directrice générale afin d'octroyer un contrat à un service de graphisme ainsi qu'un service d'imprimerie pour faire réaliser des propositions concernant le lettrage du bâtiment municipal ainsi qu'une pancarte à l'entrée du bureau;

ADOPTÉE

2024-02-030 Renouvellement de l'entente de services aux personnes sinistrées

ATTENDU QUE les municipalités doivent prendre des mesures pour assurer la protection de la vie, de la santé et de l'intégrité des personnes et des biens lors de sinistres, conformément à la *Loi sur la sécurité civile*;

ATTENDU QUE la SCCR est une organisme humanitaire sans but lucratif, membre à part entière du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, dont la mission est notamment de porter assistance aux individus, aux groupes ou aux communautés touché(e)s par des situations d'urgence ou des sinistres en leur offrant une aide humanitaire;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

D'autoriser la directrice générale ainsi que le maire à signer l'entente de services aux personnes sinistrées avec la Société canadienne de la Croix-Rouge;

De mandater la directrice générale afin qu'elle paie la contribution de 225.00 \$ pour l'année 2024.

ADOPTÉE

2024-02-031 Demande d'aide financière - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills a pris connaissance du Guide à l'intention des organismes concernant le volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Saint-Jacques-de-Leeds et Kinnear's Mills désirent présenter un projet d'achat d'un balai à rue dans le cadre de

l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR: Mme Marisol Brochu

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills s'engage à participer au projet d'achat d'un balai à rue et à assumer une partie des coûts;

QUE le conseil municipal autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 - Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

QUE le conseil nomme la municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds l'organisme responsable du projet.

ADOPTÉE

2024-02-032 Appui à Héritage Kinnear's Mills - Demande d'aide financière pour l'achat d'un système de son et accessoires

ATTENDU QUE l'organisme Héritage Kinnear's Mills désire faire l'achat d'un système de son et accessoires pour la réalisation de leurs activités sociales;

ATTENDU QUE l'organisme Héritage Kinnear's Mills désire faire une demande d'aide financière auprès de la MRC des Appalaches;

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills appuie l'organisme Héritage Kinnear's Mills quant à leur projet d'achat d'un système de son et accessoires;

SUR LA PROPOSITION DE : M. James Allan

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal mandate Mme Josyane Dufresne-Dubois afin qu'elle dépose le projet d'aide financière auprès de la MRC des Appalaches pour l'organisme Héritage Kinnear's Mills;

QUE le conseil municipal soutien la demande de l'organisme Héritage Kinnear's Mills, sans y participer financièrement;

ADOPTÉE

2024-02-033 Fête de la pêche 2024 - Demande du regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches

ATTENDU la demande reçue le 22 janvier dernier de la part du regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches ;

ATTENDU les travaux qui seront réalisés au courant de l'année 2024, au Parc Saint-Noël ;

ATTENDU QUE la Fête de la pêche se tiendra les 8 et 9 juin prochains;

ATTENDU QUE le regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches fournira de 1800 à 2000 truites dans la rivière Osgood pour l'ensemencement, lors de l'évènement;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Marisol Brochu

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Kinnear's Mills accueille les formations de Pêche en herbe, édition 2024, qui se déroule normalement au Parc Saint-Noël;

QUE le regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches gère les inscriptions de leurs participants et s'occupent de leurs cours lors de l'évènement;

QUE le regroupement des chasseurs et pêcheurs de la MRC des Appalaches ne sera, en aucun cas, autorisé à faire de la vente sur le site de la municipalité de Kinnear's Mills, lors de l'évènement ;

ADOPTÉE

2024-02-034 Demande de modification au contrat de M. Yan Dion

ATTENDU QUE M. Yan Dion a obtenu le contrat pour l'entretien de la patinoire pour l'hiver 2023-2024;

ATTENDU la demande faite par M. Yan Dion, le 31 janvier dernier, dûe à la reconstruction de la glace;

ATTENDU QUE le Conseil municipal a déjà bonifié le montant de son contrat par rapport à la soumission que M. Dion avait déposé ;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Roger Gosselin

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal refuse de verser 100\$ de plus à M. Yan Dion pour l'ajustement de son contrat.

ADOPTÉE

2024-02-035 Entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement

ATTENDU QUE la municipalité de Kinnear's Mills adhère déjà au service d'urbanisme municipal offert par la MRC des Appalaches;

ATTENDU QUE la MRC des Appalaches désire combler le poste d'urbaniste municipal à l'interne plutôt que de mandater une firme externe;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le maire ainsi que la directrice générale soit autorisés à signer l'entente intermunicipale pour l'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs à l'environnement.

ADOPTÉE

2024-02-036 Adoption du projet de règlement numéro 528 modifiant le règlement numéro 268 concernant le plan d'urbanisme

ATTENDU QUE le projet de règlement numéro 528 modifiant le règlement numéro 268 concernant le plan d'urbanisme a été déposé et que l'avis de motion a été donné le 15 janvier dernier;

SUR LA PROPOSITION DE : Mme Michelle Blais

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal adopte le règlement numéro 528 modifiant le règlement numéro 268 concernant le plan d'urbanisme.

ADOPTÉE

2024-02-037 Proclamation de la journée nationale de la promotion de la santé mentale positive

CONSIDÉRANT QUE le 31 mars 2022, les élu(e)s de l'Assemblée nationale se sont prononcés à l'unanimité en faveur de la reconnaissance du 13 mars comme Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive;

CONSIDÉRANT QUE le Mouvement Santé mentale Québec et ses organisations membres lancent en cette journée leur campagne annuelle de promotion de la santé mentale sous le thème "S'accepter, c'est être soi-même ensemble";

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de cette Campagne, de nombreux outils favorisant le renforcement de la santé mentale de la population sont offerts tout au long de l'année;

CONSIDÉRANT QUE la promotion de la santé mentale positive vise à accroître et à maintenir le bien-être individuel et collectif de la population et à favoriser la résilience;

CONSIDÉRANT QU'il a été démontré que les municipalités peuvent jouer un rôle de premier plan pour favoriser la santé mentale positive de leurs concitoyennes et concitoyens;

SUR LA PROPOSITION DE : M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil de la municipalité de Kinnear's Mills proclame la Journée nationale de la promotion de la santé mentale positive et invite les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les organisations et institutions de sa municipalité à faire connaître les outils de la campagne annuelle de promotion de la santé

mentale sur le thème "S'accepter, c'est être soi-même ensemble".

ADOPTÉE

Période de questions

M. Léo Brochu

- Redevances éoliennes 2023;
- Fonds des générations;
- Dépense du mois.

M. Daniel Cantin

- Contrat graphisme;
- Versements pour les comptes de taxes municipales;
- Fin du journal papier;
- Balai à rue;
- Félicitations, médailles d'or.

2024-02-038 Levée de la séance

SUR LA PROPOSITION DE: M. Robert Sanfaçon

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS:

QUE cette séance soit levée à 20 h 10.

ADOPTÉE

Marquis Bédard
Maire

Alexandra Gosselin
Directrice générale/greffière
trésorière

Je, Marquis Bédard, maire de la Municipalité de Kinnear's Mills, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 FÉVRIER 2024.